

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Assesse

Province: Namur
 Secteur d'aménagement: NAMUR
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	339	4,3
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	7,0	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	16	0,2
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	28	0,4
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	40	0,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	23	0,3
	Terrains dévolus au transport	17	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	2,1	0
	Bâtiments spéciaux	1,7	0
	Sous-total	475	6,0
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	2.445	31,2
	Prés et pâtures	2.248	28,6
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	2.173	27,7
	Terres vaines et vagues	99	1,3
	Milieus naturels non exploités	2,0	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	14	0,2
	Sous-total	6.981	89,0
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		391	5,0
Total		7.847	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

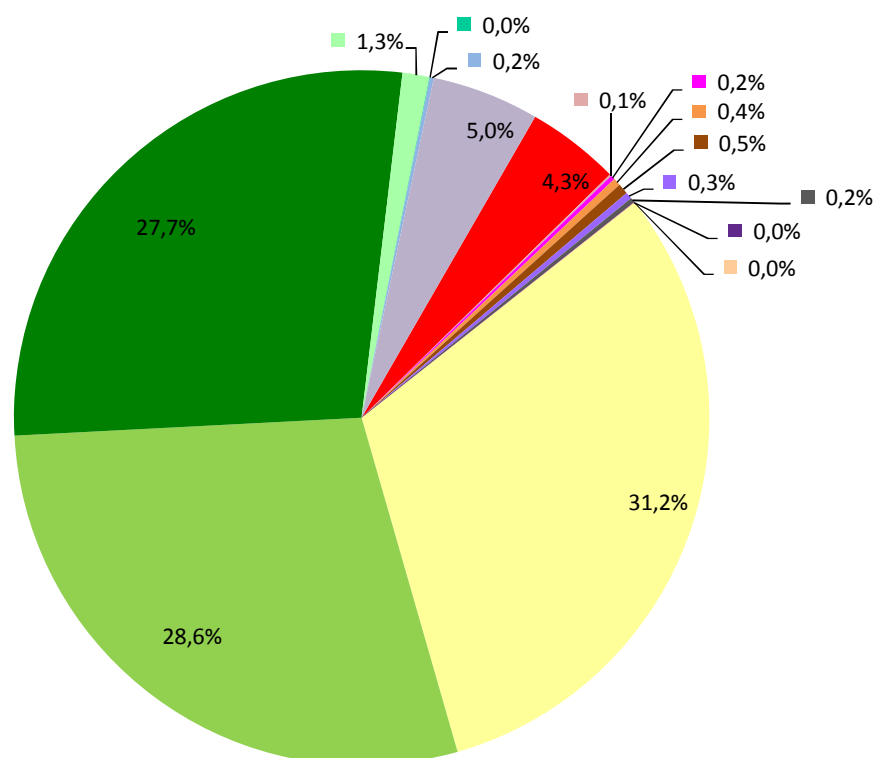
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

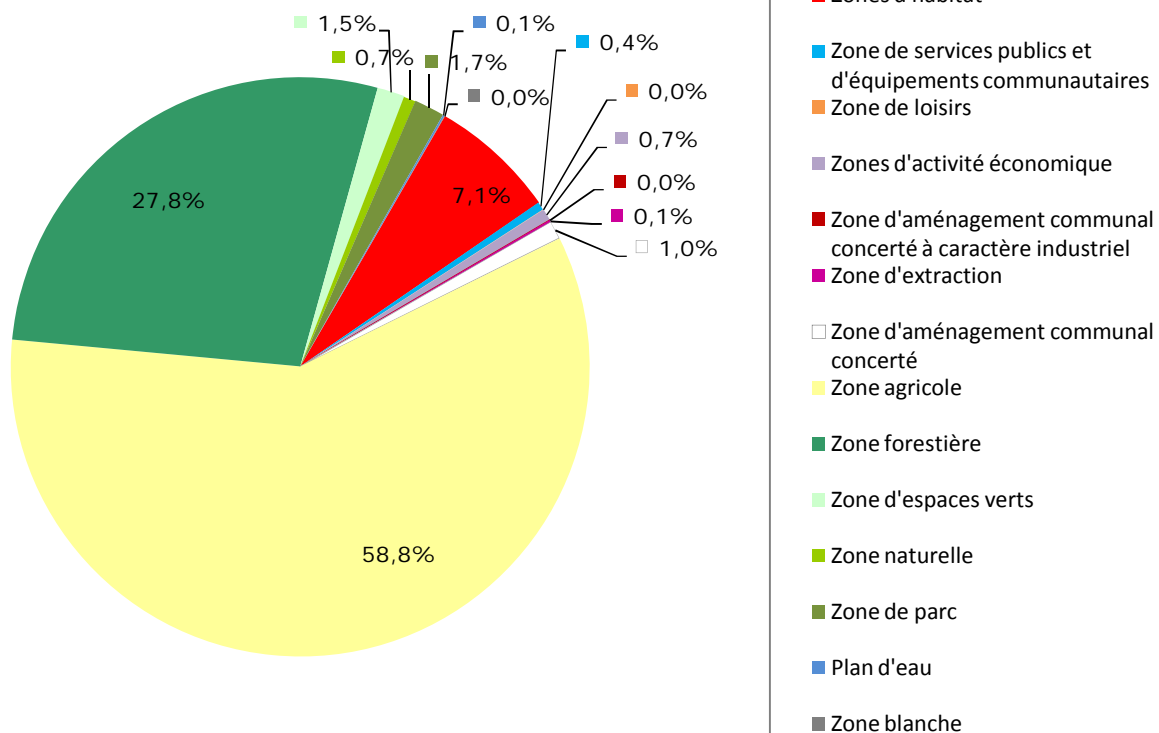


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	556	7,1
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	34	0,4
	Zone de loisirs	1,4	0
	Zones d'activité économique	53	0,7
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	10,0	0,1
	Sous-total	654	8,3
Zone d'aménagement communal concerté		79	1,0
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	4.616	58,8
	Zone forestière	2.182	27,8
	Zone d'espaces verts	120	1,5
	Zone naturelle	52	0,7
	Zone de parc	133	1,7
	Plan d'eau	7,4	0
	Sous-total	7.111	90,6
Zone blanche		2,7	0
Total		7.847	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

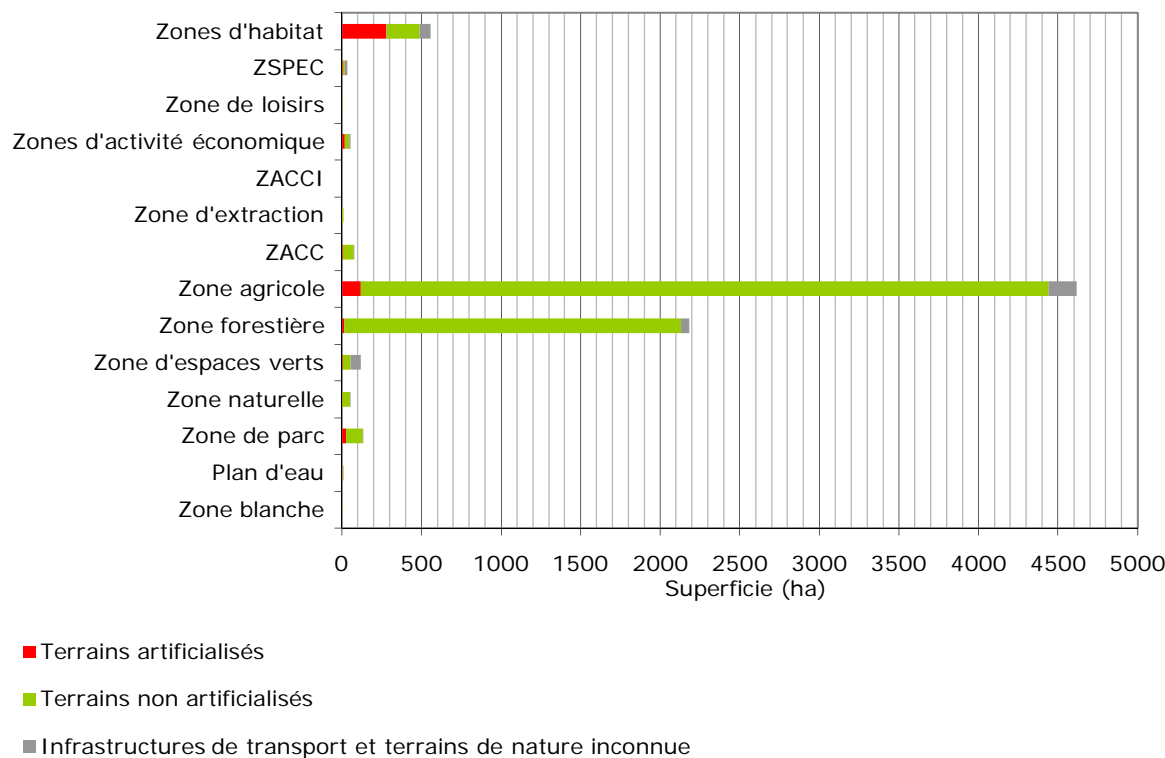
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	278	50,1	209	37,7	68	12,2	556
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	6,7	19,6	13	38,9	14	41,6	34
	Zone de loisirs	0,5	39,9	0,8	56,6	-	-	1,4
	Zones d'activité économique	17	31,4	29	53,8	7,9	14,8	53
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	10,0	100	-	-	10,0
	Sous-total	302	46,2	262	40,0	90	13,7	654
Zone d'aménagement communal concerté		6,4	8,0	69	86,8	4,0	5,1	79
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	119	2,6	4.323	93,7	175	3,8	4.616
	Zone forestière	14	0,6	2.118	97,1	50	2,3	2.182
	Zone d'espaces verts	6,0	5,0	50	41,5	64	53,5	120
	Zone naturelle	0,7	1,4	48	92,6	3,1	6,0	52
	Zone de parc	26	19,5	105	78,8	2,2	1,7	133
	Plan d'eau	0,8	10,7	6,2	84,1	0,4	5,3	7,4
	Sous-total	166	2,3	6.651	93,5	295	4,1	7.111
Zone blanche		0,2	6,2	0,1	5,0	2,4	88,8	2,7
Total		475	6,0	6.981	89,0	391	5,0	7.847

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



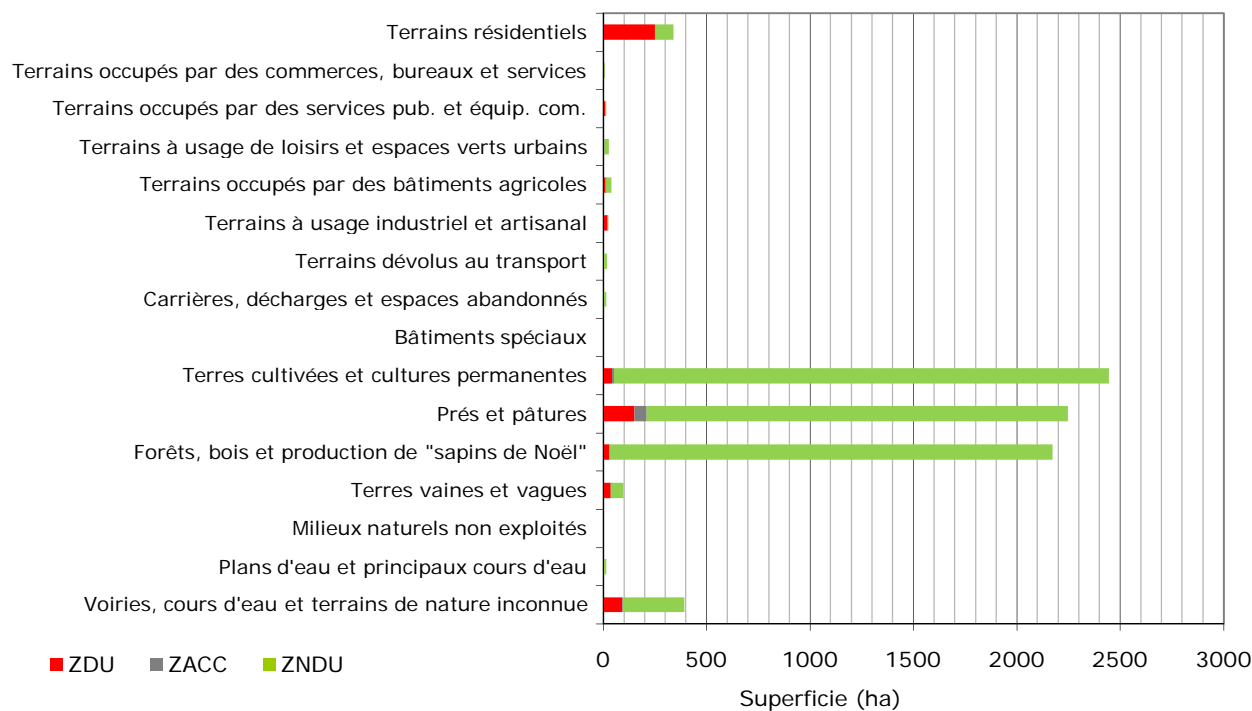
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	250	73,6	3,8	1,1	86	25,2	339
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,8	69,0	0,2	2,7	2,0	28,3	7,0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	8,6	53,4	0,8	5,0	6,7	41,6	16
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	5,3	18,8	0,4	1,3	23	79,9	28
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	10	26,0	-	-	29	73,9	40
	Terrains à usage industriel et artisanal	21	89,2	0,5	2,2	2,0	8,6	23
	Terrains dévolus au transport	2,5	14,4	0,7	3,7	14	81,9	17
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	2,1	100	2,1
	Bâtiments spéciaux	0,5	29,9	-	-	1,2	70,1	1,7
	Sous-total	303	63,7	6,4	1,3	166	34,9	475
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	42	1,7	9,8	0,4	2.393	97,9	2.445
	Prés et pâtures	152	6,8	58	2,6	2.037	90,6	2.248
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	31	1,4	0,2	0	2.141	98,5	2.173
	Terres vaines et vagues	37	36,8	0,2	0,2	63	63,0	99
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	2,0	97,1	2,0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,3	2,4	-	-	14	97,6	14
	Sous-total	262	3,8	69	1,0	6.651	95,3	6.981
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		92	23,6	4,0	1,0	295	75,4	391
Total		657	8,4	79	1,0	7.111	90,6	7.847

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).